

Fraternité







Assurer la police de l'environnement

Les agents de l'OFB mènent des actions de police judiciaire et administrative, sous l'autorité respective du Procureur de la République et du Préfet de département, ainsi que des actions de police sanitaire.

Ils conduisent des enquêtes dès lors qu'une infraction environnementale est constatée: atteintes aux milieux aquatiques et terrestres (pollutions des eaux, altérations, destructions des habitats) ou atteintes aux espèces sauvages (braconnage, captures illégales, trafic).

Afin de prévenir ces atteintes, les agents contrôlent le respect des prescriptions réglementaires :

 pour la pratique de certaines activités : chasse, pêche de loisir en eau douce...;

- en milieu aquatique (continuité écologique des cours d'eau, respect des arrêtés sècheresse, pollution des cours d'eau, usage des produits phytosanitaires);
- dans le cadre de projets d'aménagement (respect de la démarche éviter-réduire-compenser);
- en cas de détention, d'élevage, de vente d'espèces animales non domestiques ou d'arrachage d'espèces végétales protégées;

Face aux risques sanitaires (grippe aviaire, peste porcine africaine), ils participent à la surveillance de la faune sauvage.

Braconnage chardonneret élégant





DE L'OFB DANS L'INDRE-ET-LOIRE

Connaître la biodiversité

Les agents de l'OFB participent au suivi à long terme de l'évolution des milieux et des espèces, en appliquant différents protocoles scientifiques.

Ils relèvent des indices de l'état de conservation des cours d'eau, des zones humides et du bocage.

Concernant les espèces, ils collectent des données grâce :

 au baguage de différentes espèces d'oiseaux (bécasses, bécassines, tourterelles des bois, pigeons colombins);

- au comptage et au recensement d'indices de présence de différentes espèces à enjeu de conservation (écrevisse à pieds blancs, grande mulette, saumon atlantique, anguille, loutre, castor...);
- à la surveillance de certaines espèces exotiques envahissantes (jussie, écrevisses américaines, muntjac de reeves...);
- au suivi de la thermie et des étiages des cours d'eau.

Toutes ces données alimentent les bases d'un inventaire national.

Panneau d'iinterdiction d'accostage





A Barrage de castors

Appuyer les politiques publiques

Pour répondre aux enjeux de protection de la biodiversité en Indre-et-Loire, le service départemental de l'OFB s'engage aux côtés des acteurs des publics territoriaux:

- il apporte un appui aux services de l'État (DDT*, DDPP*, DREAL*) sur des orientations réglementaires;
- il rédige des avis techniques;
- il contribue aux documents de planification des milieux aquatiques (SDAGE*, SAGE*);
- il participe à des comités décisionnels (MISA*, MISEN*, COLDEN* CLE*, CDCFS*, Commission Technique Départementale de la Pêche).

CLE : commission locale de l'eau CDCFS : commission départementale chasse et faune sauvage

COLDEN : comité de lutte contre la délinquance environnementale

DDT : direction départementale du territoire

DDPP: direction départementale de la protection des populations DREAL: direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement

MISA : mission inter-services agricole MISEN : mission Inter-services de l'eau et de la nature

Mobiliser les acteurs et les citoyens

La perte de biodiversité nécessite l'implication de tous. C'est pourquoi les agents du service participent à des événements publics (salons, fêtes de la nature...) afin de mobiliser la société, ou dans le cadre d'interventions en milieu scolaire.

Vous êtes élu, enseignant, entreprise ou simple citoyen et vous souhaitez vous engager dans une action en faveur de la biodiversité?

Des projets participatifs existent tels que les atlas de la biodiversité communale, les aires terrestres éducatives et les programmes Engagé pour la nature.

SAGE : schéma d'aménagement et de gestion des eaux

SDAGE : schéma directeur d'aménagement et de gestion de l'eau

EN SAVOIR PLUS

site www.ofb.gouv.fr à la rubrique « les programmes et actions »



L'Office français de la biodiversité (OFB) est un établissement public dédié à la protection et la restauration de la biodiversité.
Ses 3 000 agents agissent au quotidien pour la préservation du vivant dans les milieux aquatiques, terrestres et marins, tant dans l'Hexagone que dans les Outre-mer.

LE SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INDRE-ET-LOIRE

Implantation: Sorigny

Rattachement:

Direction régionale Centre-Val de Loire de l'OFB

Effectifs:

16 agents

Interventions sur l'ensemble du département, en milieux terrestre et aquatique

L'enjeu : faire baisser les pressions sur la biodiversité

La biodiversité désigne
l'ensemble des êtres
vivants ainsi que les
habitats dans lesquels ils
vivent. Les humains font
partie et dépendent de
la biodiversité. Elle fournit
oxygène, alimentation,
énergie ainsi que de
nombreux matériaux et
médicaments. Elle contribue
également à la fertilité des sols
et à la qualité de l'eau.

Aujourd'hui, elle décline à un rythme sans précédent, fragilisant l'avenir des sociétés humaines, sous l'effet de cinq grandes pressions identifiées par l'IPBES*: le changement d'usage des terres et des mers, la surexploitation des ressources, le changement climatique, les pollutions et les espèces exotiques envahissantes.

L'IPBES indique qu'il est encore temps d'agir et d'engager des changements de société en profondeur.

* Plateforme Intergouvernementale sur la Biodiversité et les Services Écosystémiques



Service départemental d'Indre-et-Loire

1 place Antoine de Saint-Exupéry ISO Parc 37250 Sorigny 02 47 26 80 13 sd37@ofb.gouv.fr



Direction régionale Centre-Val de Loire

9 avenue Buffon 45071 Orléans Cedex 2 02 38 25 16 80

Office français de la biodiversité

5 square Félix Nadar 94300 Vincennes

www.ofb.gouv.fr













